GUY RENARD
ASSOCIATION

Rapport d'activité 2024

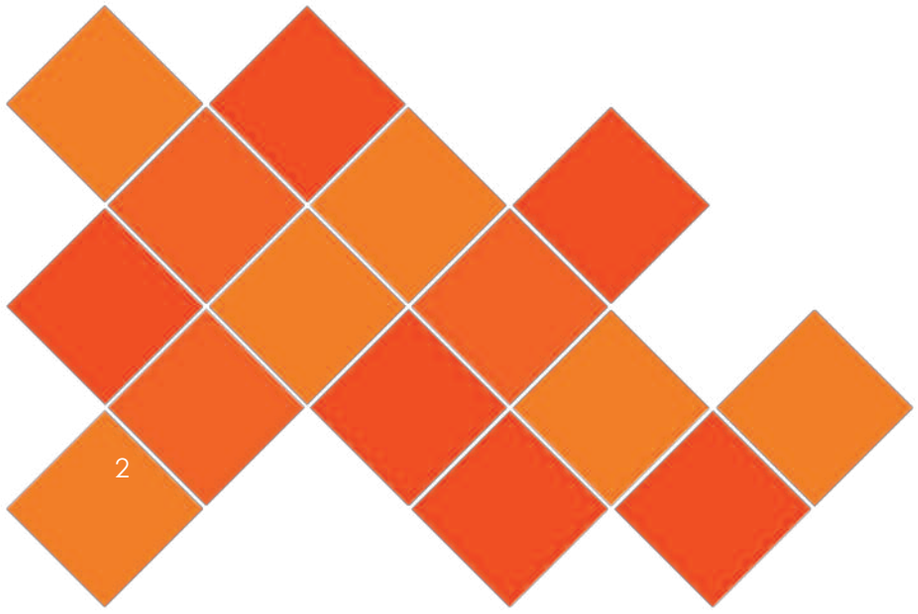

RAPPORT MORAL

Cher(e)s Ami(e)s,

S'il fallait caractériser en deux mots l'action de l'Association Guy Renard au cours de l'année 2024, je choisirais indiscutablement les vocables contradictoires mais complémentaires de continuité et de changement.

Ils s'appliquent certainement à chacune de nos activités.

La montée en puissance du mentorat, initié en 2022, et les exigences du temps qu'il faut y consacrer ont imposé une redistribution stratégique de l'organisation de nos activités.

Le changement le plus marquant est sans doute la décision de cesser, fin 2024, la gestion chronophage de l'appartement relais pour les patients sortants de la clinique Paris 13 de la Fondation SEF. Mais cette structure éminemment utile, qui a accueilli pour des séjours de 6 mois à un an une trentaine de co-locataires depuis onze années, ne disparait pas. La continuité a été préparée par notre Association en 2024 et sera assurée à partir de 2025 puisque la clinique en reprend la gestion directe, succédant par convention à Guy Renard auprès des partenaires de cette structure (Paris Habitat notamment).

La continuité des visites culturelles, très prisées par les patients de quatre cliniques parisiennes de la Fondation, ne se dément pas : en 2024, nous en étions à la 7ème année, cumulant au total plus de 700 bénéficiaires. Le changement, comme vous le savez, s'affiche par le choix d'un thème, chaque année différent. Celui de 2024 (Célébration des femmes) a permis de suivre le Parcours du Paris des femmes, au musée Carnavalet, d'admirer les silhouettes féminines proposées par un atelier de dessin, de s'initier à la généalogie, de visiter au Palais Galliera une exposition photo consacrée aux plus célèbres mannequins du monde.

Titulaire d'un agrément, l'Association Guy Renard participe à la démocratie sanitaire en assurant la représentation des usagers au sein d'établissements de soins. Continuité en 2024 auprès de cinq cliniques de la Fondation Santé des Etudiants, où nos représentants (plus exactement nos représentantes !) sont à l'écoute des jeunes patients et se font l'écho de leurs besoins et de leurs demandes auprès des directions et des équipes encadrantes. Les changements s'expriment par les inévitables renouvellements des représentants mais aussi, c'est une nouveauté de l'année écoulée, par la présence de Guy Renard dans deux structures sanitaires parisiennes qui relèvent de l'Association Aurore.

Comme indiqué, c'est donc le mentorat qui occupe désormais la majeure partie des disponibilités de notre équipe permanente. Mise en place à la suite d'une sélection et de financements gouvernementaux, c'est une activité qui demande une attention longue, régulière et minutieuse, qu'il s'agisse de la recherche individuelle des mentorés et des mentors, de la formation de ces derniers (16 sessions en 2024), de la constitution des binômes en fonction des affinités, du suivi de leur relation… En 2024, la progression continue

du nombre de binômes a vu l'effectif s'enrichir d'une trentaine de nouvelles mises en relation pour approcher la centaine au total. La diversité caractérise les jeunes mentorés, qui relèvent de tous types de handicaps et de besoins de formation et d'accompagnement très variés, qui impliquent des réponses sur mesure.

Le départ de la chargée de mentorat, qui nous a quittés en début d'année, a perturbé l'organisation, qui été repensée dans un sens de simplification et de rationalisation : encore un changement, qui facilitera le travail de sa remplaçante, recrutée en fin d'année.

Continuité et changements encore, concernant nos ressources, humaines et financières.

Le conseil d'administration et le bureau sont restés composés à l'identique, tandis que le bénévolat, assuré d'un noyau de fidèles, augmente sensiblement et régulièrement. L'équipe salariée permanente, en revanche, a connu des modifications, avec le remplacement de la chargée de mentorat et la fin de mission des apprentis. Mais l'efficience et les compétences variées de Carina, notre Déléguée générale, ont permis de garantir la continuité de notre action.

Continuité et changements aussi, s'agissant des ressources financières. Les produits de l'épargne et des cotisations sont désormais complétés par l'augmentation significative des subventions, générées par l'activité de mentorat et par la nouveauté de la mise en œuvre d'un mécénat privé, sous forme d'adhésions de personnes morales. La première de cette nouvelle catégorie d'adhérents a été, en 2004, tout naturellement la Fondation SEF, dont est issue l'Association Guy Renard.

Enfin, la visibilité de l'Association est toujours assurée par des moyens traditionnels de communication, qu'il faut faire vivre : le journal trimestriel (dont le nombre a diminué en relation avec la réduction des effectifs salariés), la présence sur les réseaux sociaux (en augmentation quantitativement au vu du nombre de followers, et qualitativement par le choix des sujets), le site Internet, la présence dans les salons spécialisés, parfois en collaboration avec d'autres associations…

Vous le voyez, au travers de cette description, ce sont bien les concepts de continuité et de changement, attestant l'existence vivante de notre Association, qui synthétisent son action.

Je vous remercie de votre attention,

Jacques FERSTENBERT

GOUVERNANCE

7 CA en 2024

1 salarié
2 apprentis
+130 bénévoles

7 membres du CA
JACQUES FERSTENBERT
Président
FREDERIC SIGNABOUT
Trésorier
SANDRINE NJIMI-TONDJI
Secrétaire générale
KHADY MBOUP
Membre
ALEXANDRA KONESWARAN
Membre
VINCENT ISRAEL
Membre
BERNADETTE MIET
Membre

Lancement du mécénat privé

L'année 2024 est marquée par des changements nombreux au sein des équipes salariées. Une salariée, la Chargée de mentorat en l'espèce, a quitté ses fonctions au premier trimestre.

La Déléguée générale a accompagné l'apprentie Assistante de mentorat jusqu'à la fin de sa mission. Dans ces circonstances, l'activité de mentorat a ralentit mais a continué de fonctionner tout au long de l'année.

A contrario, la composition du conseil d'administration s'est pérennisée en 2024 : il n'y a pas eu de départ d'administrateur ou de changement au sein du bureau. Les réunions du conseil d'administration ont été plus nombreuses en 2024 qu'en 2023, avec deux rendez-vous supplémentaires.

Autre fait marquant en 2024, l'ouverture du mécénat privé, avec l'intégration du premier mécène, la FSEF. Le mécénat est un axe de développement majeur : il assure à la fois un avenir financier prédictible car récurrent, mais il permet aussi de collaborer avec des structures reconnues dans la santé ou le handicap nous assurant ainsi des alliances stratégiques.

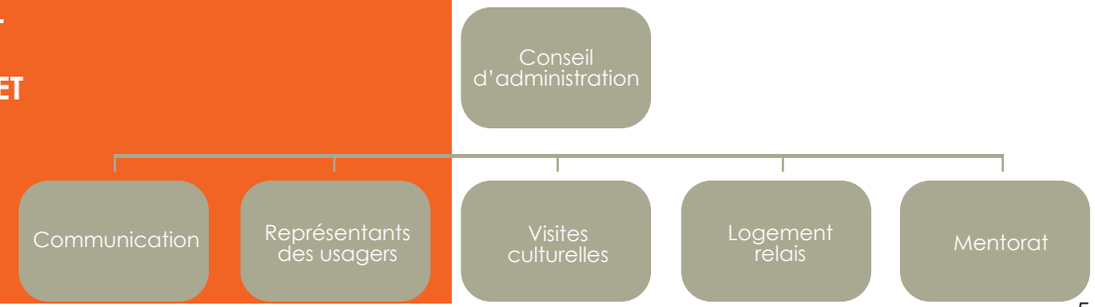

COMMUNICATION

Suite à la réduction des effectifs, la publication du Journal de Renard a été affectée avec seulement deux numéros sur quatre publiés en 2024. A la réduction des effectifs, s'ajoutent les Jeux Olympiques, qui ont également compliqué la parution des numéros.

Néanmoins, la communication a demeuré extrêmement active sur le numérique, y compris tout au long de l'été «olympique». Des parutions régulières sur des sujets prégnants pour les jeunes comme le logement, la santé mentale, les études avec les questions d'orientation notamment, ont permis de faire croître de manière constante le nombre d'abonnés sur nos plateformes sociales.

En outre, l'Association a également participé à des salons et autres manifestations pour sensibiliser au handicap et parler de mentorat, y compris en concertation avec d'autres associations amies comme Templin Handicap ou Arpejeh (cf.photo en première de couverture).

2 numéros du journal publiés

Augmentation constante de nos abonnés sur les réseaux sociaux

1357 followers toutes plateformes confondues

Des publications ciblées sur les centres d'intérêt des jeunes : logement, santé mentale, études…

REPRESENTANTS DES USAGERS

5 représentants des usagers (RU)

7 établissements partenaires

+120H consacrées à la démocratie sanitaire

5/5 RU sont des femmes

L'Association Guy Renard poursuit ses engagements en matière de démocratie sanitaire, notamment dans la représentation des usagers en établissements de soins, avec une extension de son réseau en 2024. Bien sûr, ces nouveaux partenaires correspondent à notre public/sujet cible que sont les jeunes et la santé mentale.

Les structures Dutot et Cévennes-Labrador basées à Paris et appartenant à l'association Aurore, ont ainsi permis de développer notre champ d'action en cohérence avec notre Histoire et notre objet social. Laurence Relmy, représentante des usagers bénévole, y a pris ses fonctions à l'été 2024.

D'autres représentants des usagers ont, en revanche, mis fin à leur mission dans le courant de l'année. Parmi les établissements concernés se trouvent les cliniques FSEF Paris 16 et Neufmoutiers en Brie.

VISITES CULTURELLES

Les visites culturelles ont, une année de plus, remporté un franc succès auprès des jeunes et des cliniques partenaires. Pour leur 7ème édition, elles ont été été l'occasion de célébrer les femmes, le féminin, le monde. Le nom de cette édition ? *Une femme, des femmes*.

En déclinaison, plusieurs propositions de sorties et ateliers ont été faites, allant de la visite du Musée Carnavalet et de son célèbre parcours intitulé *Le Paris des femmes*, à un atelier de dessin autour de silhouettes féminines, en passant par une initiation à la généalogie. Ne dit-on pas que la femme est à l'origine de la vie ?

Sans oublier l'exposition photo Paolo Roversi, au Palais Galliera, qui a sublimé les plus grandes mannequins internationales avec ses iconiques jeux d'ombres et de lumières. Mémorable !

7ème édition des visites culturelles Jeunes

4 cliniques partenaires

10 places/visite (idéal pour favoriser les interactions)

+ de 100 bénéficiaires/ année scolaire

LOGEMENT RELAIS

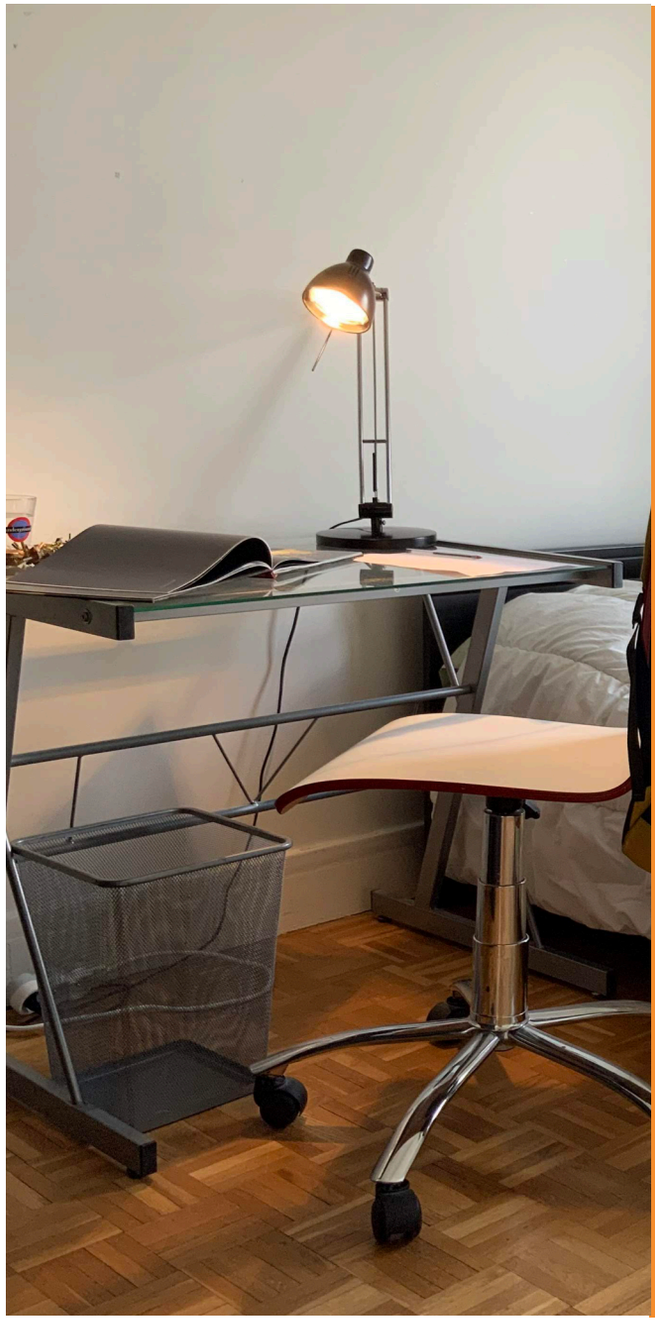

Durée de séjour de 6 mois à 1 an

100 m2 au cœur de Paris

En 2024, 3 jeunes ont bénéficié du logement relais

11 ans d'existence
29 bénéficiaires au total

Après onze années de partenariat avec la clinique FSEF Paris 13, près de trente jeunes accueillis au sein de l'appartement-relais, l'Association Guy Renard a annoncé se retirer de la convention en 2024, en raison de la montée en puissance d'activités stratégiques comme le mentorat.

Ce retrait se fera au long cours afin de permettre à la clinique FSEF Paris 13 de récupérer la gestion de l'appartement en autonomie. L'Association s'est en outre engagée à assurer l'intendance le temps de la passation, à laisser l'ameublement et les fournitures en place, à fournir l'intégralité de ses outils de travail pour ce qui concerne la gestion locative.

Dans l'attente, l'appartement-relais a fonctionné normalement en 2024, et accueilli trois jeunes colocataires pour des séjours de plus de six mois.

MENTORAT

En 2024, le départ de la Chargée de mentorat au premier trimestre a impacté l'activité. Néanmoins, le dispositif a été maintenu ouvert et de nouveaux binômes ont été constitués. Fin 2024, le nombre total de binômes créés étaient de 91, avec 30 nouvelles mises en relations sur l'année écoulée. En outre, le nombre de formations de mentors n'a pas diminué, avec 16 formations dispensées tout comme en 2023.

Le départ de la Chargée de mentorat a été l'occasion de revoir les outils de travail dans le sens d'une simplification. En synthétisant le maximum d'informations en un minimum de supports, le comptage et le suivi des binômes s'en trouvent facilités. Ce travail important, néanmoins nécessaire, permettra une reprise des éléments dans les meilleures conditions pour la nouvelle Chargée de mentorat, recrutée fin 2024.

Parmi les nouveaux mentors et mentorés, la variété des profils ne se dément pas et apporte une richesse notable au vivier existant. Elle permet, de surcroît, de constituer des binômes uniques en fonction des besoins spécifiques et évolutifs du mentoré et des préférences des mentors en termes d'accompagnement.

16 formations de mentors

Une activité maintenue mais freinée

Près de 100 jeunes accompagnés depuis le lancement

Tout type de handicap représenté et une aide « à la carte »

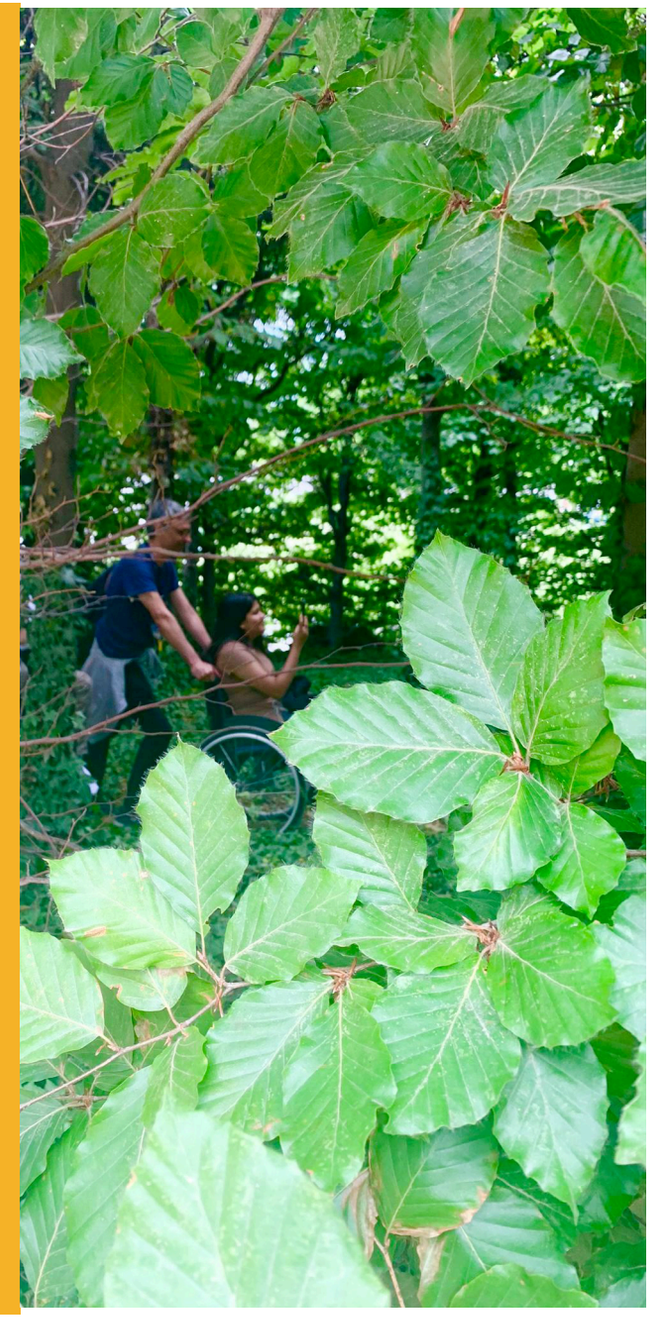

En 2024, la situation financière s'est nettement améliorée en comparaison à l'année passée. Cette amélioration globale s'explique par une augmentation des recettes d'une part, par une baisse des dépenses notamment celles liées au coût de fonctionnement d'autre part.

Dans le détail, les recettes ont été de plusieurs ordres en 2024, la première et la plus importante est liée à l'obtention d'une subvention au titre du mentorat pour un montant de 105 957 euros. Les sommes, adressées par la DJEPVA, ont été enregistrées le 17 juillet 2024 sur notre compte, et correspondent au montant sollicité par l'Association pour accompagner l'accroissement des binômes.

Le deuxième mouvement important en termes de recettes pour 2024, concerne la subvention liée à l'appartement-relais de l'ordre de 10 356 euros de la part de la DRIHL de Paris. Cette subvention enregistrée sur le compte appartement-relais le 27 mai 2024 est à considérer sous le prisme d'un partage des fonds à parts égales avec notre partenaire, la clinique FSEF Paris 13, qui devrait avoir lieu courant 2025 suite à l'annonce de notre retrait. Cela concernera aussi une autre subvention, accordée par la Mairie de Paris et enregistrée le 8 janvier 2024, d'un montant de 3000 euros.

Enfin, fait notoire dans les recettes en 2024, l'intégration d'un premier mécène à savoir la Fondation Santé des Etudiants de France, qui a contribué au budget à hauteur de 9000 euros le 30 décembre dernier. Ce premier mécène devrait ouvrir la voie à d'autres afin d'assurer la pérennité économique de notre organisation.

A contrario des recettes qui ont augmenté, les dépenses ont diminué tout au long de l'année 2024. La baisse concerne principalement les dépenses de fonctionnement avec le salaire de la Chargée de mentorat qui s'est arrêté au départ de cette dernière, à la fin du mois de janvier 2024. Le poste n'aura été remplacé qu'un an plus tard, en janvier 2025. Malgré les réductions de dépenses toujours bienvenues, cette situation a contraint les équipes a fonctionné en sous-effectif ce qui n'est pas viable dans le temps. D'un point de vue comptable néanmoins, la vacance de poste s'est traduit par une économie de 25 771 euros en salaires et 14 065 euros en charges sociales.

Les autres frais importants concernent les dépenses de publicité, à travers le Journal de Renard notamment, de 4 400 euros. A noter que cette somme tient compte d'un numéro paru en 2023 et payé en 2024. Viennent ensuite les charges locatives de 3 300 euros annuelles pour notre local, les coûts de l'énergie de 2 359 euros en 2024, enfin la téléphonie et Internet qui représentent un coût de 1 240 euros sur l'année.

L'Association Guy Renard contient et continuera de contenir ces frais fixes en 2025, avec de possibles révisions ou résiliations de contrats. Le développement du télétravail peut aussi représenter une réponse efficace à la réduction des coûts en matière d'énergie notamment, qui a flambé ces dernières années en même temps que l'équipe s'est agrandie. Plutôt que de freiner notre action et notre développement, nous préférons moduler nos dépenses avec intelligence et agilité.

Pour finir, l'année 2024 a lancé officiellement le mécénat privé que nous souhaitons poursuivre dans les années à venir. Il offre non seulement des rentrées financières récurrentes mais il va bien au-delà : il permet de s'assurer des alliances stratégiques avec des acteurs dans la santé publique, dans le monde économique ou institutionnel.

A cela, s'ajoutent les subventions publiques qui portent nos projets et l'Association par extension, y compris ceux stratégiques du mentorat que nous ne manquerons pas de solliciter en 2025. Pour ce qui concerne le logement relais, la perte à venir des subventions associées suite à l'arrêt du partenariat ne serait en être une : en effet, ces subventions stagnantes au fil des années, représentent à peine 10% du budget annuel de l'Association, 5% après partage.

En résumé, l'année 2024 a été positive d'un point de vue strictement financier, avec un bémol sur la baisse d'activité pour le mentorat lié à la vacance d'un poste-clé. Une augmentation de la dépense sociale est à prévoir en 2025, ledit poste ayant été pourvu à ce jour. Du reste, les subventions publiques et le développement du mécénat sont les meilleurs alliés d'un avenir durable et prospère pour l'Association que la seule réduction de dépenses ne peut satisfaire. Nous miserons donc sur nos atouts.

Pour finir, je précise que notre Commissaire aux comptes a validé notre comptabilité 2024 et a rendu un rapport favorable que vous pourrez consulter sur simple demande auprès de notre équipe.

Bienveillamment, **Frédéric Signabout**.

COMPTE DE RESULTAT 2024

	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023	Ecart	% Ecart
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	2 415	1 064	1 351	127
Ventes de biens et services				
Ventes de prestations de services	5 869		5 869	
Parrainages		7 747	-7 747	
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	137 313	27 366	109 947	402
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	1 845	1 619	226	14
Utilisations des fonds dédiés	28 735	68 541	-39 806	-58
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**176 178**	**106 337**	**69 841**	**66**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	36 882	40 621	-3 738	-9
Impôts et taxes et versements assimilés	3 233	1 608	1 625	101
Salaires et traitements	59 788	85 559	-25 771	-30
Charges sociales	28 776	42 842	-14 065	-33
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 176	8 466	-290	-3
Report en fonds dédiés	83 168		83 168	
Autres charges		110	-110	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**220 023**	**179 205**	**40 818**	**23**
1- RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-43 845**	**-72 868**	**29 023**	**-40**

	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023	Ecart	% Ecart
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés	537	0	537	1 073 780
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**537**	**0**	**537**	**1 073 780**
CHARGES FINANCIERES				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)				
2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**537**	**0**	**537**	**1 073 780**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	**-43 308**	**-72 868**	**29 560**	**-41**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**176 715**	**106 337**	**70 378**	**66**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**220 023**	**179 205**	**40 818**	**23**
5- EXCEDENT ou DEFICIT (Produits - Charges)	**-43 308**	**-72 868**	**29 560**	**-41**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Produits				
TOTAL				
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
TOTAL				

Représentant légal ou délégataire **Le Trésorier** Certifié exact le 04/04/2025

BILAN AU 31 DECEMBRE 2024

ACTIF

	Brut	Amort.	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023	Ecart	% Ecart
ACTIF IMMOBILISE						
Concessions, brevets, licences, marques,	17 496	17 496				
Immobilisations corporelles						
Constructions	68 754	59 217	9 536	12 974	-3 438	-26
Autres immobilisations corporelles	47 780	42 049	5 732	10 470	-4 738	-45
Immobilisations financières (Dont à moins d'un an)						
Autres titres immobilisés	59 845		59 845	119 766	-59 920	-50
Autres immobilisations financières	3 945		3 945	3 945		
TOTAL (I)	197 820	118 762	79 058	147 154	-68 096	-46
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Créances d'exploitation (Dont à plus d'un an)						
Autres créances				1 500	-1 500	
Disponibilités	120 612		120 612	41 783	78 829	189
TOTAL (III)	120 612		120 612	43 283	77 329	179
TOTAL GENERAL (I à V)	318 432	118 762	199 670	190 437	9 233	5

PASSIF

	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023	Ecart	% Ecart
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles	11 862	11 862		
Réserves pour projet de l'entité	66 512	66 512		
Autres	253 648	253 648		
Report à nouveau				
Report à nouveau	-179 516	-106 649	-72 868	68
Excédent ou déficit de l'exercice	-43 308	-72 868	29 560	-41
Situation nette (sous-total)	109 198	152 506	-43 308	-28
TOTAL (I)	109 198	152 506	-43 308	-28
FONDS REPORTES ET DEDIES				
Fonds dédiés	83 168	28 735	54 433	189
TOTAL (II)	83 168	28 735	54 433	189
PROVISIONS				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes financières diverses	1 096	1 496	-400	-27
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 400	2 520	-120	-5
Dettes fiscales et sociales	3 808	5 180	-1 372	-26
TOTAL (IV)	7 304	9 196	-1 892	-21
TOTAL GENERAL (I à V)	199 670	190 437	9 233	5

Le Président

Le Trésorier

Certifié exact le 04/04/2025

ASSOCIATION Guy RENARD
11, rue Joanès
75014 PARIS

Budge Prévisionnel Total 2025

Charges			Produits		
60	**Achats**	**4 100,00**	**70**	**Produits d'exploitation**	**-**
6040	Etudes et prestations de services			Ventes produit fini	
602	Achat denrées			Prestations diverses	
6037	Variation de stock		**71**	**Variation de stock**	**-**
6050	Matériel, équipement travaux		7133	Variation de stock	
6061	Fournitures Eau Electricité	2 600,00	**74**	**Subventions d'exploitation**	**134 000,00**
6063	Fourn. d'entretien petit équipement	1 000,00	**741**	**Union Européenne**	**-**
6064	Fournitures de bureau	500,00		FSE	
61	**Services extérieurs**	**8 000,00**	**742**	**Etat**	**100 000,00**
6132	Locations immobilières			DJEPVA	
6135	Locations mobilières			DIRECCTE	
6140	Charge locatives	3 000,00		Cohésion Sociale	
6150	Entretien et réparation	3 000,00		FDVA	100 000,00
6160	Primes d'assurance	500,00		Emplois aidés	
6181	Documentation générale	1 500,00		Service civique - aide structure	
62	**Autres services extérieurs**	**15 785,00**		**Collectivités territoriales**	**-**
62214	Honoraires	4 350,00	**743**	**Conseil Régional**	**-**
6231	Publicité affiches dépliants	4 500,00		Subventions Région	
6250	Mission réception	300,00		Aide emploi Région	
6252	Déplacements	2 000,00	**744**	**Départements**	**-**
6261	Frais Postaux	250,00		ALT	
6262	Téléphone Internet	1 600,00			
6270	Frais bancaires	350,00		Aide emploi Département	
6281	Adhésions - cotisations versées	435,00	**745**	**Mairies/Intercommunalités**	**-**
6282	Formation des bénévoles	2 000,00		Mairie de Paris	-
63	**Impôts et Taxes**	**1 650,00**			
6311	Taxe sur les salaires				
6313	Autres taxes				
6315	Redevance TV		**746**	**Etablissements publics**	**-**
6350	Taxe foncière et bureaux	1 650,00		CAF	
64	**Charges de personnel**	**167 143,42**		CPAM	
6411	Salaires nets	111 032,16			
6414	Indemnités repas / déplacements		**747**	**Subventions privées**	**34 000,00**
6451	Charges sociales	38 861,26		Fondation Santé etudiant de F	9 000,00
6452				Mecenat	25 000,00
6453					
6458					
6470	Médecine du travail	750,00			
4421	Impot sur le revenu				
6481	Œuvres sociales et culturelles				
	Salaires bruts apprentis	16 500,00			
6482	Indemnités service civique		**75**	**Autres prod de gest cour**	**68 678,00**
65	**Charges de gestion courante**	**-**		Cotisations	1 800,00
6580	Charges de gestion courante			Dons	1 800,00
66	**Charges financières**	**-**		Financement sur fond propres	65 078,00
6600	Frais financiers		**76**	**Produits financiers**	**-**
67	**Charges exceptionnelles**	**-**		Produits financiers	
6788	Aut ch exceptionnelles diverses				
6720	Charges sur exercices antérieurs		**77**	**Produits exceptionnels**	**-**
68	**Amortissements et provisions**	**6 000,00**		QP Subv Invest au Résultat	
68112	Amortissements	6 000,00	**78**	**Reprise sur provisions**	**-**
68112	Prov pour risques et charges				
	TOTAL	**202 678,42**		**TOTAL**	**202 678,00**
86	**Contributions volontaires**	**-**		**Contributions volontaires**	**-**
8611	Mise à disposition locaux		8700	Bénévolat	
6815	Personnel bénévole		8750	Dons en nature	
	Total des Charges	**202 678,42**		**Total des produits**	**202 678,00**

Responsable légal ou délégataire — **Le Trésorier** — Certifié exact le — **- 0,42**

04/04/25

CREDITS ET REMERCIEMENTS

ILLUSTRATIONS

Ahmed ANEEQUE
Ilaria BERNARREGGI
Bradley AVISON
José CAMPOS
Sumana CHAMRUNWORAKIAT
David
Deepak
Hans DRAIMAN
Iconsphere
Micheal FINLAY
Matthew HAWDON
Dolly HOLMES
Wilson JOSEPH
Lipi
Jessica LOCK
Zlatko NAJDENOVSKI
Numero Uno
Agarunov OKTAY-ABRAHAM
Hea POH LIN
Berkay SARGIN
Karthik SRINAVAS
Pliviu STOLIAN
Tahsin TAHIL
Petter VAN DRIEL
Wicons.co

TEXTE

Carina ESTEVES

PHOTOS

Carina ESTEVES
Mour SECK

MISE EN PAGE

Carina ESTEVES

CHARTE GRAPHIQUE

Théa FERSTENBERT

FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE
THE NOUN PROJECT

Ils nous soutiennent et nous les remercions…

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté Égalité Fraternité

BANQUE POPULAIRE

France Assos Santé
La voix des usagers

les Crous

ccah
ENSEMBLE, HANDICAP ET SOCIÉTÉ

amadeus

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
Liberté Égalité Fraternité

salesforce

MACIF

Paris Habitat OPH
vivre ensemble la ville

Droit au savoir
Ensemble pour les jeunes en situation de handicap étudiants ou en formation professionnelle

COLLECTIF MENTORAT

FSEF
une institution de référence pour la santé des adolescent·e·s et des jeunes adultes

Fondation Harmonie solidarités

Fondation Ronald McDonald
sous l'égide de la Fondation de France

PARIS

Google

Fédération des acteurs de la solidarité